

L'économie sociale et solidaire au prisme du développement humain et de l'entrepreneuriat social : approche comparative entre le Maroc et la France

Social and united economy in prism of human development and of social entrepreneuriat: comparative approach between Morocco and France

Ghizlane KADIL, (Doctorante)

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Economie, Finance et Management des Organisations.

*Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès – Maroc*

Ahmed AZOUGAGH, (Enseignant-Chercheur)

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Economie, Finance et Management des Organisations.

*Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès – Maroc*

| | |
|-------------------------------------|--|
| Adresse de correspondance : | Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès BP 42 Fès 30000 Maroc- Fès 0663215258. |
| Déclaration de divulgation : | Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article. |
| Conflit d'intérêts : | Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts. |
| Citer cet article | KADIL, G., & AZOUGAGH, A. (2023). L'économie sociale et solidaire au prisme du développement humain et de l'entrepreneuriat social : approche comparative entre le Maroc et la France. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 4(6-1), 666-678. https://doi.org/10.5281/zenodo.10441607 |
| Licence | Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND |

Received: November 26, 2023

Accepted: December 27, 2023

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 4, Issue 6-1 (2023)

L'économie sociale et solidaire au prisme du développement humain et de l'entrepreneuriat social : approche comparative entre le Maroc et la France

Résumé

L'avènement du concept de l'économie sociale et solidaire issu du développement durable a permis une prise de conscience collective de l'intérêt de la préservation de l'environnement naturel et de la biodiversité. Depuis le sommet de la terre, le monde a engagé des actions stratégiques qui visent le retour au naturel, au biologique et à la valorisation du capital humain en tant que facteur de développement et de création de la richesse. Dans cette configuration, les initiatives qui allient l'impact social et la recherche de la productivité économique ont pris de l'importance et en l'occurrence dans les pays en voie de développement et les pays émergents ; à cet effet, cet article traite, via une revue de littérature traditionnelle, dans une logique comparative entre le Maroc et la France le champ d'action de l'économie sociale et solidaire et son impact sur le développement humain en vertu de l'entrepreneuriat social. L'économie sociale et solidaire, par le biais de l'entrepreneuriat social, se révèle être un pilier fondamental dans la poursuite d'un développement humain inclusif et durable. En France, l'entrepreneuriat social, intégré dans l'ESS, a conduit à la création d'entreprises commerciales axées sur l'utilité sociale. Au Maroc, l'ESS a été un outil efficace pour combattre les disparités socio-économiques, en particulier dans les régions rurales et les zones marginalisées. Elle a favorisé l'autonomisation économique et sociale des communautés locales, contribuant ainsi à un développement plus harmonieux et équilibré à l'échelle nationale. L'économie sociale et solidaire offre des solutions pragmatiques et innovantes face aux défis socio-économiques contemporains, tout en favorisant l'équité sociale et l'inclusion. Les exemples du Maroc et de la France illustrent la polyvalence et l'efficacité de l'ESS dans des contextes variés, soulignant son potentiel en tant que modèle pour d'autres nations poursuivant des objectifs similaires de développement humain

Mots clés : Entrepreneuriat social ; économie sociale et solidaire ; développement humain ; capital immatériel ; développement durable

JEL Classification : L31 ; O15 ; E22 ; Q01

Type du papier : Recherche Théorique

Abstract

The emergence of the concept of the social and solidarity economy from sustainable development has led to a collective awareness of the importance of preserving the natural environment and biodiversity. Since the Earth Summit, the world has embarked on strategic actions aimed at returning to natural, organic practices and valuing human capital as a factor in the development and wealth creation. In this context, initiatives that combine social impact and the pursuit of economic productivity have gained importance, particularly in developing and emerging countries. This article, through a traditional literature review, compares the scope of the social and solidarity economy between Morocco and France and its impact on human development in light of social entrepreneurship. The social and solidarity economy, through social entrepreneurship, proves to be a fundamental pillar in the pursuit of inclusive and sustainable human development. In France, social entrepreneurship within the SSE has led to the creation of commercial enterprises focused on social utility. In Morocco, the SSE has been an effective tool in combating socio-economic disparities, particularly in rural areas and marginalized zones. It has promoted the economic and social empowerment of local communities, thus contributing to more harmonious and balanced development at the national level. The social and solidarity economy offers pragmatic and innovative solutions to contemporary socio-economic challenges while promoting social equity and inclusion. The examples of Morocco and France illustrate the versatility and effectiveness of the SSE in various contexts, highlighting its potential as a model for other nations pursuing similar human development goals.

Keywords: Social entrepreneurship; social and united economy; human development; insubstantial capital; sustainable development

Classification JEL : L31 ; O15 ; E22 ; Q01

Paper type: Theoretical Research

1. Introduction

L'économie sociale et solidaire (ESS) représente un paradigme émergent qui résonne fortement dans les contextes socio-économiques variés du Maroc et de la France. Ce modèle économique, qui englobe des initiatives telles que les coopératives, les associations et les entreprises sociales, se distingue par son engagement envers les objectifs sociaux, environnementaux et communautaires, en plus de la recherche de la viabilité économique. Dans cette étude, nous explorons l'ESS à travers le double prisme du développement humain et de l'entrepreneuriat social, en mettant l'accent sur une analyse comparative entre le Maroc et la France.

Les travaux antérieurs dans ce domaine suggèrent que l'ESS au Maroc se concentre principalement sur la promotion de l'inclusion sociale et l'atténuation de la pauvreté, en particulier parmi les femmes rurales, grâce à des coopératives de solidarité (Bouhazzama & Guenaoui, 2020; Housseine, 2021). En revanche, en France, l'entrepreneuriat social et l'ESS ont évolué vers des formes plus structurées, avec une emphase sur la gouvernance participative et l'innovation sociale (Chabanet & Lemoine, 2021). Cette divergence reflète non seulement les différences culturelles et économiques entre les deux pays, mais souligne également l'importance du capital humain dans l'innovation et la croissance au sein de l'ESS (Ainin, Abraouz & Iaich, 2021).

Notre analyse comparative révèle que, bien que l'ESS dans ces deux pays vise des objectifs similaires en termes de durabilité et de responsabilité sociale, les approches et les défis sont distinctement différents. Au Maroc, l'ESS est encore à un stade de développement où elle fait face à des défis structurels et nécessite un soutien institutionnel accru (Bouhazzama & Said, 2021). En France, l'ESS a intégré des mécanismes de financement plus sophistiqués et une gouvernance plus mature, reflétant une évolution plus avancée dans le domaine (Khadija Latifa, 2022).

Ce travail vise à fournir une compréhension plus profonde de l'ESS comme un moteur potentiel de développement humain et d'entrepreneuriat social, en comparant et en contrastant les expériences du Maroc et de la France. La problématique centrale de cette étude est donc de déterminer **le rôle de l'économie sociale et solidaire dans le développement humain via l'entrepreneuriat social**.

L'article se déroulera en trois parties principales. La première partie examinera le concept de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) et son rôle dans la consécration de l'économie sociale et solidaire au Maroc. La deuxième partie se concentrera sur le contexte et le cadre référentiel du développement humain, explorant comment ils s'alignent avec les principes et pratiques de l'ESS dans les deux pays. Enfin, la troisième partie discutera des résultats escomptés de l'intégration de l'ESS dans les stratégies de développement humain, mettant en évidence les bénéfices potentiels et les défis à relever pour une mise en œuvre efficace.

2. Le concept de l'INDH et son rôle dans la consécration de l'économie sociale et solidaire

L'Initiative de Nationale de Développement Humains « INDH » a été porteuse d'un pacte national pour le développement humain ; aussi, pour promouvoir l'entrepreneuriat sociale via la création de structure qui vise la prise en charge des personnes en difficulté et asseoir une intégration socio-économique des populations en situation précaire dans une démarche stratégique de transformation sociale (AYMAR Gilles, 2008). Ce nouveau concept qui place le capital humain au centre de développement a permis d'amorcer une dynamique autour de l'entrepreneuriat social via le principe de l'économie sociale et solidaire. C'est ainsi que les résultats obtenus durant les phases précédentes plaident largement en faveur de la reconduction

de la même démarche et les mêmes programmes, en y apportant ajustements et améliorations à la lumière de la pratique et de l'expérience.

Selon le rapport du Groupe de la Banque Mondiale 2012, il est à noter que l'ambition portée par le programme MOURAFAKA est de hisser le niveau du développement humain dans le pays, de pallier durablement aux déficits sociaux et aux situations de précarité et d'exclusion sociale par le biais des programmes et projets intégrés qui prennent en considération les règles de bonne gouvernance et le respect de l'environnement.

Certes que la mise en œuvre de ce concept est vouée à diminuer les différentes formes de pauvreté, de précarité et de l'exclusion sociale ; en revanche l'atteinte de cet objectif ne dépend pas seulement de la pertinence des actions entreprises dans le cadre du programme MOURAFAKA, mais plutôt de la prise de conscience des parties prenantes de l'importance de ce concept dans une approche participative de la part des bénéficiaires. Dans cette logique, il est donc impératif de relever le défi en termes de développement humain par la mise en place de programme permettant de promouvoir les aspects managériaux liés au pilotage de ces entités sociales par la formation et l'accompagnement du capital humain afin d'implémenter l'esprit entrepreneurial et de les outiller à le mettre en place.

2.1. Origine, naissance et fondement du concept INDH

Le concept de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) se caractérise par sa centralité de l'être humain dans ses interventions, visant à promouvoir les droits de la femme et de l'enfant et à restaurer la confiance des citoyens dans les institutions, contribuant ainsi à l'établissement d'une paix sociale. De plus, l'INDH ambitionne d'accorder une autonomie aux populations concernées par le biais du lancement et du financement de projets sociaux, répondant aux besoins d'une population souvent confrontée à l'analphabétisme et opérant dans un secteur informel.

Dans cette optique, le programme INDH s'appuie sur trois piliers essentiels. Premièrement, un processus politique de consolidation de l'État moderne, qui englobe la démocratie, l'État de droit et les droits de la Femme et de l'Enfant, conformément aux réformes de la MOUDAWANA et au plan d'action pour la promotion de la femme (MAP, 2003). Deuxièmement, il inclut des réformes et des projets structurants générant de la croissance. Troisièmement, l'INDH se consacre au développement humain dans ses dimensions économique, sociale et culturelle, fondé sur les principes de bonne gouvernance.

Les cinq principes fondamentaux sur lesquels repose l'INDH sont la proximité, la transparence, la concertation, le partenariat et la contractualisation. Ces principes s'articulent autour d'un socle de valeurs, comprenant des actions centrées sur l'humain, au service de la dignité de tous et de chacun. Elles sont élaborées dans un esprit d'écoute et de confiance en l'avenir, fondées sur la participation active des bénéficiaires et des acteurs du développement local, en synergie et en partenariat. Enfin, ces actions sont basées sur la bonne gouvernance et visent la durabilité et la pérennité.

2.2. Importance du programme INDH dans le développement de l'économie sociale et solidaire

Le développement humain élargit l'assiette des choix offerts aux individus ou groupe d'individus en leur permettant. Le concept du programme MOURAFAKA, tel que conçu, participe activement pour relever ce défi. Elle est étayée par la conviction profonde que la dignité humaine, la démocratie participative, la justice et l'équité, l'égalité des chances et la réalisation des conditions d'une vie décente pour toutes les franges de la société relèvent chacune des droits fondamentaux de l'Homme. Cette vision humaine et réaliste incarne l'essence de l'Initiative nationale pour le développement humain, déjà, dans sa première et deuxième édition de la liberté, de l'égalité des chances, du respect de leur dignité et de la justice sociale, comme la capacité d'accompagner les efforts en matière de satisfaction de certains

besoins de base tels que l'éducation, la santé et la protection sociale, tout en s'adaptant aux évolutions permanentes de la problématique sociale, entre autres le renforcement des valeurs de la citoyenneté.

2.3. La dignité humaine

La dignité humaine, un concept central dans les approches contemporaines du développement humain, émerge de l'exercice des libertés individuelles dans un environnement propice. Un tel environnement est assuré par la réalisation de conditions de vie décentes, la garantie de la liberté de culte, la liberté d'expression et la capacité de faire des choix librement. Dans le cadre du programme MOURAFKA, ces concepts se traduisent en actions concrètes.

Premièrement, le programme vise à renforcer l'inclusion sociale des populations les plus démunies et vulnérables. Cela se concrétise à travers divers programmes de lutte contre la pauvreté en milieu rural, d'exclusion sociale en milieu urbain et de précarité. L'objectif est d'améliorer significativement leurs conditions de vie.

Deuxièmement, MOURAFKA s'engage dans l'inclusion économique. Cette inclusion vise à garantir une vie décente aux populations défavorisées, en particulier celles qui portent des initiatives et pratiquent des métiers menacés de disparition. Cet objectif est atteint à travers le soutien aux activités génératrices de revenus, permettant ainsi à ces populations d'accéder à des revenus stables et de vivre dignement.

Ces initiatives reflètent l'engagement du programme envers le renforcement des capacités et l'amélioration de la qualité de vie des groupes les plus vulnérables, en ligne avec les principes fondamentaux du développement humain.

2.4. La démocratie participative

La démocratie participative, telle que mise en œuvre dans le cadre de l'approche participative, joue un rôle central dans l'autonomisation des communautés et le renforcement de leur sentiment d'appropriation, menant à des changements durables ancrés dans les compétences et les ressources locales. Cette approche, énoncée dans l'étude sur l'élaboration d'un protocole de conduite d'évaluations participatives (ONDH, 2009), souligne que l'implication de tous les acteurs est cruciale pour une meilleure identification des besoins et leur prise en charge de manière consciente et responsable, favorisant la dignité et la confiance en soi. La participation est ainsi perçue non seulement comme un enjeu de droits de l'Homme et de démocratie, mais aussi comme un pilier essentiel du développement.

Dans le contexte du programme INDH, l'approche participative repose sur l'engagement actif de tous les acteurs locaux dans la conception et la gestion des activités de développement. Comme le révèle l'enquête sur le rôle des associations dans la mise en œuvre de l'INDH (ONDH-2008), le programme s'appuie sur une série de composantes et de démarches permettant d'identifier les potentialités et les faiblesses d'une entité territoriale. Cela inclut une compréhension approfondie de la dynamique sociale locale et des objectifs prioritaires pour la population.

La concrétisation de cette démarche participative a abouti à des résultats significatifs, notamment l'identification et la réalisation de projets et d'actions grâce à l'implication des bénéficiaires et des acteurs locaux. Elle a également permis la mobilisation des hommes et des femmes au sein des différentes commissions de développement humain et la création d'un espace d'échange et de coopération entre les acteurs locaux. Cette approche participative souligne l'importance de l'engagement communautaire et du partenariat dans le processus de développement, en alignement avec les principes de la démocratie participative.

2.5. L'égalité des chances

L'égalité des chances, un concept clé dans le développement socio-économique, peut être

envisagée à travers plusieurs dimensions, comme souligné par la Commission Européenne. Tout d'abord, l'égalité des chances se manifeste par l'implication directe des représentants des classes démunies dans les organes de gouvernance. Ces organes, à composition tripartite, incluent la société civile, les élus locaux et les services extérieurs. La présence de la société civile dans les comités de développement humain assure la défense des intérêts et des priorités des plus pauvres, permettant ainsi une participation active dans la prise de décisions stratégiques.

En outre, la composition de ces organes de gouvernance est conçue pour garantir une représentativité minimum des femmes et des jeunes, ce qui contribue à une plus grande équité. Cette approche est renforcée par la formation et le renforcement des capacités des populations défavorisées, qui jouent un rôle crucial dans la promotion de l'équité des chances. Cela permet à chacun de développer ses compétences en vue d'une autonomie et d'une insertion effective dans la vie économique et sociale.

Enfin, les activités génératrices de revenus constituent un autre volet important de l'égalité des chances. Elles offrent aux personnes démunies l'opportunité d'accéder à des revenus stables et de s'intégrer dans le circuit économique et social du pays. Cette approche multidimensionnelle de l'égalité des chances est essentielle pour garantir une participation équitable et efficace de tous les segments de la société dans les processus de développement et de gouvernance.

2.6. La justice sociale et l'équité

La justice sociale et l'équité sont des piliers fondamentaux dans la mise en œuvre des programmes de développement, comme l'illustre l'étude sur la convergence des programmes de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) avec ceux menés par différents départements ministériels (ONDH, 2009). Cette étude met en évidence la manière dont la justice sociale est abordée et renforcée à travers plusieurs dimensions.

Premièrement, la justice sociale est renforcée au niveau de la population par le biais du renforcement de l'accès aux infrastructures de base. Cela permet une distribution plus équitable des ressources et des services, contribuant ainsi à réduire les disparités sociales et économiques. Deuxièmement, au niveau territorial, la justice sociale est promue à travers le cinquième programme introduit lors de la deuxième phase de l'INDH : le programme de mise à niveau territoriale. Ce programme a joué un rôle crucial dans le désenclavement et la mise à niveau des zones montagneuses éloignées, améliorant ainsi les conditions de vie des populations dans ces régions.

Troisièmement, la réédition des comptes et la transparence sont également des aspects clés. L'instauration d'un système de doléances permet aux différentes populations de soulever leurs problèmes et d'exprimer leurs réclamations en lien avec la mise en œuvre du programme MOURAFKA. Ce système de recours fournit aux responsables stratégiques des informations essentielles sur les problèmes émergents, permettant de prendre des mesures appropriées.

Enfin, la convergence des politiques publiques sectorielles et territoriales avec les politiques intégrées destinées à des catégories spécifiques, telles que les enfants abandonnés, les personnes âgées, les handicapés et les personnes sans ressources, est un autre aspect de la justice sociale. Cette convergence assure que les politiques et les programmes sont alignés et complémentaires, maximisant ainsi leur impact et leur efficacité en termes de justice sociale et d'équité.

3. Rôle de l'INDH dans la consécration de l'économie sociale et solidaire

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), lancée en 2005 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI du Maroc, s'inscrit dans le cadre d'une approche globale du développement humain, transcendant la simple croissance économique pour englober l'élargissement des opportunités et des choix individuels et collectifs. Cette initiative, comme

le souligne l'étude par Union Européenne (Janvier 2011) sur la dynamisation du tissu économique en milieu rural ; est devenue un élément incontournable pour réaliser une paix sociale et un partage équitable de la richesse.

L'INDH se présente comme un projet de société novateur, inclusif, démocratique et participatif, fondé également sur l'approche du droit. Sa philosophie et ses principes ont permis de renouveler l'action publique à travers la mise en place d'une gouvernance appropriée, un mode organisationnel spécifique, un ciblage territorial et catégoriel rationnel et des outils de gestion adaptés. Les dimensions de la « justice économique et sociale », de l'« équité » et des « droits de l'Homme », sont intégrées dans ses objectifs premiers en termes de lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et la précarité, avec la création d'activités génératrices de revenus et d'emplois stables, promouvant ainsi la dignité humaine, le progrès social et garantissant des conditions de vie meilleures pour les populations vulnérables, conformément aux résultats de l'étude menée par l'Union Européenne (Janvier 2011) sur la dynamisation du tissu économique en milieu rural.

Dans la pratique, l'INDH intègre la bonne gouvernance, une politique de proximité, la participation citoyenne des populations aux processus de décision, et la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à l'épanouissement de chaque être humain, dans le respect de ses droits humains, y compris la promotion du genre, de la dignité et de l'égalité des chances pour tous.

Cette approche a contribué de manière positive à l'émergence du concept de l'économie sociale et solidaire et a favorisé l'essor de l'entrepreneuriat social comme vecteur de développement humain.

4. Contexte et cadre référentiel du développement humain

L'engagement des acteurs économiques et des politiques publiques vers un développement durable qui reste un projet de société qui s'échelonne sur le long terme avec des stratifications opérationnelles à mettre en place en cours et moyens termes, nécessite une volonté et une reconnaissance de l'importance de la préservation de l'environnement dans un cadre économique en mutation continue et en plaçant l'aspect humain et social au centre de réflexion. À cet effet, il est nécessaire de se doter des mécanismes de coordination, d'évaluation et de pilotage des différentes actions qui s'inscrivent dans le projet de développement durable ; nous insinuons à ce niveau l'implémentation des indicateurs de mesure du degré de mise en place ce projet de société ainsi qu'une nouvelle forme de gouvernance qui permet l'articulation de la trilogie économique, sociale et environnementale et qui soit en tandem avec les spécificités locales et régionales de chaque pays pour garantir une souplesse de mise en place allant du local au global.

Par ailleurs, il est indispensable de se doter de méthodes empiriques qui ont été étalonnées sur un échantillon de pays semblables (pays en voie de développement, émergeant ou développés) ; ce dispositif se justifie par l'introduction des acteurs de pilotage des projets de développement durable et qui sont pas recommandations les acteurs locaux dans la logique de responsabiliser ces derniers dans l'identification et la mise en place des indicateurs et des critères développement risquent de faire défaut, car la dimension économique et sociale primera sur l'aspect écologique surtout par manque de prise de conscience de la nécessité de préserver les ressources naturelles par les besoins immédiats d'un bien-être et leur attachement un mode de vie basée essentiellement sur ses ressources naturelles (J. Brégeon, F. Mauléon, 2013).

Afin de garantir l'intégration complète de l'ensemble des acteurs et en l'occurrence la population qui réside le niveau local, il est indéniable d'avoir une vision intégrée des trois dimensions qui composent le développement durable en mettant en place des programmes

permettant à la population de se prendre en charge en diminuant le taux de pauvreté et l'exclusion sociale par une économie solidaire et durable.

4.1. Les différents indicateurs du développement durable

L'intégration d'indicateurs de développement durable dans les projets de développement est cruciale pour assurer un engagement efficace des parties prenantes, permettant ainsi une mise en œuvre et une évaluation rigoureuse, ainsi que la capacité d'apporter des solutions pertinentes à chaque phase de réalisation. Il est essentiel de reconnaître que les trois piliers du développement durable (économique, social et environnemental) doivent être couplés à une communication publique efficace, orchestrée par des organismes étatiques en lien avec le projet de développement durable. Cette communication vise les acteurs de la vie économique et sociale, ainsi que les organisations gouvernementales et la société civile, afin de sensibiliser à la protection de l'environnement et de mobiliser un engagement envers les projets de développement durable.

Différents théoriciens ont proposé des indicateurs de développement durable et des indices pour évaluer chaque élément constitutif de ce développement soutenable. Parmi ceux-ci, l'indicateur de bien-être économique et social, élaboré par les chercheurs canadiens Lars Osberg et Andrew Sharpe pour le compte des Nations unies en 1998, étudie la tendance de l'évolution du bien-être économique dans six pays de l'OCDE de 1980 à 1996. Cet indicateur intègre des éléments tels que la consommation courante par habitant, l'accumulation nette de stocks de ressources productives, la répartition des revenus (indice de Gini), et le degré de sécurité ou d'insécurité économique. Pour une mise en œuvre réussie de cet indicateur dans le cadre d'un projet de développement durable, il est indispensable de réaliser une pondération en fonction du niveau économique de chaque pays et de prendre en considération les systèmes statistiques évaluant la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le Human Well-Being Index (HWI) associé à l'Ecosystem Well-Being Index (EWI), développés par Prescott-Allen, constituent un autre indicateur majeur. Ces indices intègrent des aspects tels que l'espérance de vie, la qualité des services de santé, la stabilité familiale, le revenu moyen, ainsi que des éléments macroéconomiques comme l'inflation, le chômage et l'endettement, afin de déterminer la santé économique d'un pays. Ils prennent également en compte le niveau d'éducation et les moyens de communication, tels que l'accès à Internet, essentiels dans l'ère des technologies de l'information et de la communication.

L'Index of Sustainable Economic Welfare (ISEW) constitue un autre pilier des indicateurs de développement soutenable, en corrigeant le produit intérieur brut (PIB) par l'implémentation des coûts sociaux et environnementaux. Cette approche s'attache à la correction des inégalités, à la mobilité des personnes et à la concentration du tissu économique productif, tout en préservant l'environnement et en luttant contre le réchauffement climatique et l'érosion de la couche d'ozone.

Enfin, l'Indice de Développement Humain (IDH), créé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et inspiré des travaux de Amartya Sen, combine l'espérance de vie, le revenu moyen et le niveau d'éducation sous un angle synthétique. Cet indicateur permet de mesurer la viabilité des politiques publiques sur les plans économique, social et environnemental, représentant ainsi le socle du concept de développement soutenable.

Ces différents indicateurs et indices jouent un rôle crucial dans la promotion de projets de développement durable, en abordant des thématiques telles que l'épuisement des ressources naturelles, les énergies renouvelables, la pollution, et la préservation de la biodiversité. Ils représentent des outils essentiels pour évaluer et comparer les efforts des nations vers un développement plus équitable et durable.

4.2. Enjeux sociaux

Cet aspect place l'élément Humain au centre de réflexion en lui préservant ses droits les plus

basiques d'un milieu social vivable et d'une dignité ; nous insinuons à ce niveau que le concept de développement durable fait référence à la diminution de la pauvreté, l'accès halo potable et combattre les logements insalubres, la garantie des services fondamentaux qui ont trait à la santé, l'éducation la mobilité la communication ; les risques alimentaires, les pollutions chimiques la discrimination, la marginalisation, l'exclusion sociale et la stabilité politique. L'ensemble de ces éléments qui composent les enjeux sociaux et qui sont les piliers du développement durable dans son axe social représentent un défi pour les institutions étatiques et les politiques publiques, puisque l'ensemble des projets qui sont initiés dans le cadre du développement durable et qui ont pour objet de relever les enjeux sociaux se heurtent à une réalité terrain qui caractérise les pays en voie de développement et dans lesquels le volet social n'a pas été pris en charge dans la globalité des chantiers et des projets politiques mis en place.

5. Résultats escomptés

En nous référant aux différents écrits scientifiques et fondement théorique, nous avons relevé les résultats suivants :

5.1. État de lieu de l'économie sociale au Maroc

L'économie sociale au Maroc connaît un tournant significatif avec l'émergence des entreprises sociales, marquant un nouveau paradigme dans le domaine de l'entrepreneuriat. Caractérisée par son accent sur le capital humain et la création de richesse, l'économie sociale se distingue par son développement rapide, en particulier dans les pays en développement. Elle est de plus en plus reconnue comme une forme d'entrepreneuriat visant à orienter les activités économiques au service de l'homme, proposant des solutions durables aux défis économiques, sociaux, environnementaux et moraux. Cette approche est particulièrement pertinente pour la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales (Zeyen et al., 2013).

Dans le contexte marocain, les entreprises sociales adoptent souvent la forme d'ONG, en raison de l'absence d'un statut juridique spécifique pour ce type d'entrepreneur, contrairement aux modèles observés aux États-Unis ou au Canada. Cependant, ces organisations font souvent face à des ressources limitées. La recherche de financements représente un défi majeur pour les entrepreneurs sociaux, bien qu'ils bénéficient de subventions et de dons du gouvernement et du secteur privé. Malgré cette aide, les sources de financement traditionnelles, comme les institutions financières et les banques, se montrent souvent réticentes à soutenir ce modèle hybride d'entrepreneuriat, qui jongle entre la recherche de rentabilité et l'impact social. Cette dualité rend leur prise en charge par les acteurs financiers traditionnels complexe (Lévesque, 2016, p. 3).

Outre les contraintes financières, le développement de l'entrepreneuriat social au Maroc fait face à plusieurs autres défis. Ces défis incluent l'influence du contexte socioéconomique et culturel, les processus entrepreneuriaux (Felicio, Gonçalves, & da Conceição Gonçalves, 2013), l'absence d'un cadre législatif et réglementaire spécifique à ce type d'entrepreneuriat - au-delà des réglementations appliquées aux ONG, qui sont la forme la plus courante de l'économie sociale au Maroc - et le développement d'infrastructures facilitant l'accès aux services essentiels. Ces obstacles représentent des enjeux majeurs qui doivent être adressés pour permettre à l'économie sociale de s'épanouir pleinement dans le pays

5.2. La dimension sociale

Le Sommet de la Terre, tenu à Rio de Janeiro en 1992, représente un jalon crucial dans l'évolution de la politique environnementale mondiale. Cette conférence, qui a rassemblé des centaines d'États et plus de 1 500 ONG, a été un forum pour la discussion et la prise de conscience de l'urgence à adopter des politiques environnementales pour la conservation des

ressources naturelles. L'issue de ce sommet a été l'adoption de l'Agenda 21, un document comprenant plus de 1 500 recommandations axées sur la gestion environnementale. Parallèlement, le sommet a également mis en lumière des aspects économiques liés au développement durable, en particulier concernant l'écologie et la protection de l'environnement. Il a notamment souligné la nécessité pour les pays les plus pollueurs de réduire leurs émissions de CO₂.

Cette nouvelle orientation politique, qui prend en compte les effets nuisibles de l'industrie sur l'environnement et la dégradation climatique, s'est avérée difficile à intégrer dans la quête de croissance économique. Ainsi, le développement durable requiert des concessions de la part des États et des entreprises industrielles pour la préservation d'un environnement viable et la protection des ressources naturelles.

Ce paradigme renouvelé dans la gestion des affaires et la dynamique économique a conduit à l'émergence de ce que l'on appelle communément une économie durable, associant l'aspect économique à l'enjeu environnemental pour encadrer le projet de développement durable. Il a fallu attendre une décennie après le sommet de Rio pour que la dimension sociale soit intégrée à ce concept lors du Sommet de la Terre à Johannesburg. Les discussions de ce sommet ont élargi le cadre du développement durable pour y inclure les droits de l'homme, la lutte contre la pauvreté et la précarité engendrées par le nouvel ordre économique mondial, résultant de la mondialisation et de la globalisation des marchés. En conséquence, plusieurs pays ont adopté une dimension sociale dans leur mise en œuvre du développement durable.

5.3. L'aspect environnemental

L'aspect environnemental occupe une place centrale dans le concept de développement durable, étant l'élément initiateur autour duquel ce concept s'est articulé. Il s'agit de promouvoir la protection de l'environnement au sein d'une économie durable et équitable, s'intégrant dans un cadre de projet social. La pérennité de l'environnement écologique dépend non seulement de la prise de conscience collective des agents économiques, responsables de la dégradation climatique, de l'épuisement des ressources naturelles et de l'intense pollution, mais aussi et surtout des actions concrètes. Ces actions impliquent le respect de l'environnement à travers l'utilisation de produits recyclables et la mise en place de projets visant à restaurer l'écosystème pour le rendre viable et assurer un cadre de vie convenable aux générations futures.

Néanmoins, l'intégration harmonieuse des trois dimensions du développement durable – économique, sociale et environnementale – s'avère souvent difficile. La croissance économique des pays industrialisés, fondée sur le progrès technologique et l'exploitation intensive des ressources naturelles, pose des défis à cette intégration. Cependant, l'émergence de la notion d'entreprise citoyenne offre aux firmes multinationales la possibilité de repenser leur politique de croissance économique. En plaçant le capital humain au cœur de leur stratégie, ces entreprises peuvent contribuer à une économie plus équitable et solidaire, aidant ainsi à réduire la pauvreté, l'exclusion sociale et la précarité. Il s'agit d'un projet de société qui interpelle tous les acteurs et mobilise les énergies positives pour des objectifs économiques, sociaux et environnementaux, comme l'a souligné Comélieu (2012) dans son ouvrage sur le développement durable et la responsabilité citoyenne.

5.4. État de lieu en France

L'économie sociale et solidaire (ESS) en France a connu un développement notable, en particulier dans le contexte de l'entrepreneuriat social. L'ESS représente un modèle économique alternatif, intégrant des principes de solidarité et de développement humain, et joue un rôle clé dans la création d'emplois et la promotion de l'inclusion sociale.

5.4.1. Développement de l'ESS et entrepreneuriat social

L'ESS en France a évolué pour inclure des entreprises commerciales visant la « utilité sociale

» et adoptant une gouvernance participative. Cette approche permet l'intégration de l'économie sociale et solidaire dans l'entrepreneuriat social (Chabanet & Lemoine, 2021). Toutefois, l'ESS reste fortement influencée par la logique sectorielle, limitant sa participation au développement socioéconomique et sociopolitique (Demoustier, 2010).

5.4.2. Challenges et opportunités

Malgré ses progrès, l'ESS en France fait face à des défis, notamment en termes d'autonomie, de responsabilité et d'indépendance des associations et coopératives. Les actions de formation, de soutien et de communication restent inefficaces (Bouhazzama & Said, 2021). De plus, la Loi sur l'ESS en France soutient les organisations traditionnelles de l'ESS et les nouvelles entreprises sociales, mais présente des faiblesses, des opportunités et des menaces.

5.4.3. Impact social et économique

L'ESS en France représente une part significative de l'emploi (10,2%) et est promue au niveau national et international (Randrianasolo & Dubois, 2014). Elle comprend des initiatives telles que la microfinance, les systèmes d'échange local, les services de proximité, l'agriculture biologique soutenue par la communauté et les distributions équitables, mais elle a du mal à acquérir une identité politique concrète (Frère, 2016).

5.4.4. Perspectives futures

L'ESS en France pourrait se revitaliser en adoptant une perspective de nouvel associationnisme et coopérativisme, axée sur une économie civile et solidaire. Cela pourrait renforcer les liens sociaux et politiques et créer des emplois (Laville, 2003). Par ailleurs, les entreprises de l'ESS visent à atteindre des objectifs financiers, sociaux et environnementaux par des mécanismes de financement innovants tels que les garanties, l'investissement d'impact, le financement participatif et les monnaies complémentaires (Stiriba Angade, Khadija Latifa, 2022).

En conclusion, l'économie sociale et solidaire en France, bien qu'elle fasse face à des défis, représente un domaine dynamique et en évolution, avec un potentiel significatif pour le développement humain et l'entrepreneuriat social. Les opportunités pour une croissance future et une plus grande inclusion sociale sont prometteuses, avec une nécessité de renforcer les capacités et de fournir un soutien adéquat aux organisations de l'ESS.

6. Conclusion :

Au cours de cet article, dédié à l'économie sociale, solidaire et au développement durable connu aussi par l'appellation de développement soutenable ; nous avons pu apprécier les difficultés terminologiques de ce nouveau concept qui intègre trois dimensions (économique, social, environnemental), puisque les définitions de ce nouveau paradigme sont tributaires de plusieurs paramètres qui sont liés à la démographie, droits de l'homme, le poids économique et de la sensibilisation vis-à-vis de l'environnement et de la protection des richesses naturelles. Néanmoins, une définition conventionnelle a été adoptée après de longs débats afin de circonscrire les limites et les interférences du développement durable et du reste des concepts liés aux variables socio-économiques ; nous insinuons à ce niveau, le commerce équitable, l'équité sociale et toute vision permettant de placer l'élément Humain au centre de toute orientation stratégique visant à exploiter les ressources naturelles à présent sans compromettre les générations futures.

Nul doute que le développement soutenable représente plusieurs facettes et se conjugue à différents niveaux de la société que ce soit pour les individus que les acteurs économiques ou institutions étatiques, cette multiplicité qui doit se converger vers un seul but commun et collectif et qui est la préservation des ressources naturelles dans une logique d'optimisation de

la trilogie économique, sociale et environnementale ; pour y arriver, il faut une analyse de la situation sous forme d'un état des lieux afin de dégager un plan stratégique représentant le projet de société visant la mise en place de la culture de développement durable ; par la suite, mettre en place une communication publique pilotée par les institutions étatiques et visant à informer et à persuader l'ensemble des parties prenantes en mettant en valeur le rôle de leur engagement dans ce projet de société ; par ailleurs, les acteurs économiques doivent se doter d'une citoyenneté et agir avec un mode de gouvernance responsable permettant d'accompagner le projet de société collectif.

In fine, la réussite de l'adoption d'une culture issue du développement durable ne se limite pas à une action directe et un encadrement de la part des institutions publiques par le biais de leur politique gouvernementale de leurs engagements vis-à-vis de la société civile, mais plutôt de la prise de conscience de l'intérêt de ce nouveau paradigme dans l'amélioration de la situation économique et sociale de l'ensemble des parties prenantes.

Par le biais du plan Maroc vert, le Maroc a pu améliorer son autosuffisance dans une optique de sécurité alimentaire c'est ainsi qu'il assure 100 % de ses besoins en viande, fruits et légumes ; 82 % en lait, 50 % en sucre, 60 % en céréales et 20 % en huiles. D'autre part, l'adoption d'une agriculture solidaire et rémunératrice a permis de créer une dynamique par mobilisation des petits agriculteurs dont la surface ne dépasse pas 2 ha et dotée d'une grande valeur ajoutée pour son caractère authentique et artisanal. On retient à ce niveau que les progressions dans le cadre du pilier II ont permis les actions directes de financement, d'encadrement et d'accompagnement auprès de 1779 coopératives regroupant ainsi 32 126 agriculteurs. La réussite de cette approche a été conditionnée par la personnalisation du projet en fonction de chaque région, voir chaque localité surtout au niveau du milieu montagneux et éloigné afin de préserver les spécificités agricoles de ces régions et de les doter des moyens financiers, organisationnels et appui à la commercialisation de leurs produits par l'intégration de l'empreinte écologique et de l'appellation d'origine.

Références :

- (1). Ainin, C. N. M. E., Abraouz, F. Z., & Iaich, E. M. H. (2021). The impact of human capital in determining cooperative strategies—the case of cooperatives in the Souss-Massa region, Morocco.
- (2). Aymar, G. (2008). Evaluation des effets d'une formation sur les compétences mises en œuvre en situation professionnelle. CEDIP, Fiche n° 38-2.
- (3). Banque Mondiale. (2012). Document d'évaluation du programme pour un prêt au Royaume du Maroc pour un programme de l'INDH-2.
- (4). Bouhazzama, M., & Guenaoui, A. (2020). The Moroccan Women's Cooperative in Response to Lasting Impacts: Social Cohesion, Solidarity and Inclusion. *Entrepreneurship & Finance eJournal*.
- (5). Bouhazzama, M., & Said, M. (2021). Why are we not always witnessing a take-off of the Moroccan cooperative model? *E3S Web of Conferences*.
- (6). CEDIP, & Commission Européenne. (1999). Evaluer les programmes socioéconomiques : conduite et conception d'une évaluation. Volume 1, Collection MEANS. Luxembourg.
- (7). Chabanet, D., & Lemoine, L. (2021). The Social and Solidarity Economy in France Faced with the Challenges of Social Entrepreneurship.
- (8). Chanceuil, F. de, Tranchant, E., & Verlinde, J.-M. (2012). Le développement durable à la lumière de la doctrine sociale. Toulouse, France: Éditions Privat.

- (9). Comélieau, C. (Éd.). (2012). Développement durable et responsabilité citoyenne. Toulouse, France: Privat.
- (10). Demoustier, D. (2010). Économie sociale et solidaire et régulation territoriale. Étude sur quatre zones d'emploi en Rhône-Alpes. Géographie Économie Société, 12, 89-109.
- (11). Flipo, F. (2014). Le développement durable. Levallois-Perret, France: Bréal.
- (12). France Business School. (2013). Développement durable: comprendre et développer les compétences collectives. (J. Brégeon & F. Mauléon, Éd.). Paris, France: Eska.
- (13). Frère, B. (2016). Solidarity economy and its anarchist grammar. Sociology and anthropology, 5.
- (14). Gendron, C., & Vaillancourt, J.-G. (2018). Développement durable et participation publique: De la contestation écologiste aux défis de la gouvernance. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- (15). Housseine, B. (2021). Illiteracy Effects on Local Development in the Moroccan Rural World: Challenges and Recommendations.
- (16). Laville, J. (2003). A New European Socioeconomic Perspective. Review of Social Economy, 61, 389-405.
- (17). MAP. (2003). Aujourd'hui, les différentes réformes de la moudawana.
- (18). Meyer, G., & Hertzog, R. (2013). Développement durable et finances locales. Paris, France: L'Harmattan.
- (19). Nord-Pas-de-Calais, & Institut national de la statistique et des études économiques. (2013). Le développement durable en Nord-Pas-de-Calais. Lille, France: INSEE Nord-Pas-de-Calais.
- (20). ONDH. (2008). Enquête sur le rôle des associations dans la mise en œuvre de l'INDH.
- (21). ONDH. (2009). Etude sur l'élaboration d'un protocole de conduite d'évaluations participatives.
- (22). ONDH. (2009). Etude sur la convergence des programmes INDH avec ceux menés par les différents départements ministériels.
- (23). Randrianasolo, H., & Dubois, J. (2014). French Public Involvement in Fair Trade: An Opportunity to Link the Solidarity Economy and the Capability Approach.
- (24). Rencontres Champlain-Montaigne. (2012). Le développement durable en action. (P. G. Le Prestre & C. Marache, Éd.). Québec, Qc., Canada: Presses de l'Université Laval.
- (25). Stiriba Angade Khadija Latifa. (2022). Social & Solidarity Entrepreneurship What About the Responsible Finance Industry? Case of Moroccan Cooperatives. Journal of Accounting and Finance.
- (26). Union européenne. (2011). Etude sur la dynamisation du tissu économique en milieu rural Rapport final phase.
- (27). Union européenne. (2011). Etude sur la dynamisation du tissu économique en milieu rural Rapport phase I: analyse de l'existant. URL : https://portailsudmaroc.com/documents/071011_140219-doc13.pdf